



Ecole 24

BULLETIN n°4 - Sup2- 4ème trimestre 2015 - décembre - SNUipp-FSU24

Dispensé de timbrage MARSAC / Isle

Dossier carte scolaire
Rappel des mesures de l'an passé ; fiche de suivi
Dossier promotions
Tous les promus ; les statistiques



Déposé le 11 décembre 2015

Edito



Horreur et barbarie ! Après les attentats du 13 novembre dernier, nous pensons aux victimes, à leurs familles et à leurs

proches. Nous avons besoin d'unité et de solidarité pour défendre nos valeurs de liberté et de démocratie. Ne pas laisser la peur s'installer ! Ne pas opposer les citoyens entre eux ! Réaffirmer le principe de laïcité ! Face à l'assemblée nationale qui vient de voter l'état d'urgence pour trois mois, nous proposons le respect des droits et libertés de chacun et application de l'état de droit ! A l'état d'urgence sécuritaire choisie par le parlement, nous proposons aussi l'état d'urgence sociale !!!

Les attentats et le terrorisme ne doivent pas occulter les questions sociales et sociétales : chômage, précarité, baisse du pouvoir d'achat, désengagement de l'état et désaffection des services publics, misère galopante...

Enseignants, nous répondons : éduquons, éduquons, éduquons !!!

Pour notre profession, c'est la panne sèche en matière de salaires, de formation, d'amélioration des conditions de travail, de protection sociale... Par contre, surcharge horaire, injonctions toujours plus nombreuses, réunions sans limites

Pour exemples :

→ Après 5 ans de gel du point d'indice, seul l'injuste système des promotions permet de compenser (pour certains) à minima la perte de pouvoir d'achat... En janvier, nous serons à nouveau victimes de la hausse des cotisations retraite et de la hausse

des cotisations MGEN avec des pertes de salaire mensuel pouvant aller au-delà de 30 euros.

→ Alors que les collègues sont exsangues en terme de temps de travail, que la question des 108h (non extensibles) est de plus en plus prégnante, l'administration nous impose des demi-journées de travail. Pour nous, c'est déjà fait !

Déclassement et manque de considération, le quotidien des salariés que nous sommes est morose !

Injonctions, suspicion et contrôles tatillons, stop ! Ça suffit !

Dans ce contexte difficile, il est grand temps de redonner des couleurs à l'école et d'assurer la confiance à ceux qui la font, les enseignants !

Au SNUipp-FSU, avec tous les collègues, nous continuerons à porter un projet d'amélioration de la société et de promotion d'une école émancipatrice qui forme des citoyens éclairés pour l'avenir !

Pour cela, une nécessité ! Nous donner les moyens d'assurer notre mission ...

SOMMAIRE

Édito	p.1
Promotions	p.2 à 5
N° portable personnel Durée hebdomadaire contrats aidés	p.6
Carte scolaire	p.7 à 10
Bulletin de syndicalisation	p.11
Stage formation syndicale	p.12
Université d'automne et formation continue	p.13
Temps de service et conditions de travail	p.14
Permutations	p.15
Agenda – Ris – A retenir	p.16

Promotions d'échelon ; les résultats.

La CAPD qui traitait de l'avancement (promotions d'échelon) s'est tenue le lundi 23 novembre, 1084 collègues étaient promouvables, 535 ont été promus. A la suite de cette liste vous trouverez des éléments statistiques. Nous ne publions pas sur le site les noms des collègues promus en accès libre. Vous pouvez trouver ces informations dans vos écoles en consultant le n° papier.

Éléments statistiques

Notes moyennes par échelon (sept 2015)

Corps	Échelon	Note moyenne	Note la + basse	Note la + haute	Total notes
P.E. cl. normale	3	Néant			
	5	12,62	10,00	15,00	140
	6	13,67	10,00	16,00	205
	7	14,40	10,00	17,00	253
	8	15,85	11,50	19,00	329
	9	17,13	13,00	20,00	334
	10	18,15	13,50	20,00	288
	11	18,14	16,50	19,50	31

Barèmes d'accès aux échelons

	Échelons	Promouvables	Promus	Nature	Barème premier promu	Barème dernier promu
Instituteurs	8 à 9	1	0	CH	AN	AN
	10 à 11			AN	AN	AN
		1	1	Mi CH	50,992	50,992
				CH		
PE HCLA	4 à 5	1	1	AN	AN	AN
	5 à 6	34	34	AN	AN	AN
	6 à 7	9	9	AN	AN	AN
PE	3 à 4	7	7	AN	AN	AN
	4 à 5	26	8	GC	31,000	29,000
		27	19	AN	AN	AN
	5 à 6	66	20	GC	37,000	34,000
		44	31	CH	37,000	32,000
		28	15	AN	AN	AN
	6 à 7	80	24	GC	65,617	39,317
		53	38	CH	42,000	38,000
		37	13	AN	AN	AN
	7 à 8	84	25	GC	51,186	43,942
		59	42	CH	49,911	42,806
		54	20	AN	AN	AN
	8 à 9	89	26	GC	62,063	49,613
		57	41	CH	59,978	50,014
		52	21	AN	AN	AN
	9 à 10	89	26	GC	67,892	62,892
		64	46	CH	64,220	55,980
		17	17	AN	AN	AN
10 à 11	63	19	GC	77,284	72,131	
	33	23	CH	76,612	66,903	
	9	9	AN	AN	AN	
	1084	535				

N° portable personnel : c'est pour mes amiEs !

Malgré les interpellations du SNUipp-FSU à ce sujet depuis l'an dernier, le Recteur, dans un courrier du 27/11/2015, demande aux directeurs des écoles de fournir leur numéro de portable personnel afin de renseigner une base de données (DECADE) sensée servir en cas de « situation de crise ».

Après plusieurs tentatives depuis 2014, il récidive donc, en prétextant cette fois « le caractère exceptionnel de la période à laquelle notre pays doit faire face », en référence bien sûr aux attentats et à l'état d'urgence en vigueur depuis. Mais l'état d'urgence ne peut être l'excuse de tout abus d'autorité.

Nous rappelons une nouvelle fois que :

- les directeurs et directrices d'école ne sont pas des chefs d'établissement.
- aucun enseignant, y compris dans les missions de direction, n'est tenu d'avoir un téléphone personnel, ni portable, ni fixe.
- aucun enseignant n'est tenu de communiquer son numéro personnel à l'administration.
- de plus, il est préférable pour tout enseignant, y compris les directrices et directeurs qui sont pour l'essentiel également chargé-es de classes, d'éteindre son téléphone pendant les heures d'enseignement.

Bref, pour le SNUipp-FSU académique : on ne répond pas, ou bien on répond en s'inspirant du modèle de lettre à retrouver → <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2327>

Durée hebdomadaire des contrats aidés : EVS/AVS/AESH

Courrier adressé au Recteur le 30 novembre par la FSU Aquitaine

Par circulaire en date du 17 juin 2015, vous sollicitez les DASEN des 5 départements pour qu'ils rappellent aux EPLE employeurs d'appliquer et de formaliser la modulation de la durée hebdomadaire des contrats aidés.

L'application de cette modulation conduirait, selon l'exemple que vous développez « à titre d'illustration », à appliquer 26 heures de travail effectif pour les contrats aidés qui jusqu'alors n'en effectuaient que 20, sans aucune compensation salariale.

Nous vous rappelons que :

- *les contrats aidés de l'Éducation Nationale bénéficient au mieux d'une rémunération comprise entre 550 et 750 euros, selon leur contrat. « A titre d'illustration » de leur situation, le seuil de pauvreté en France est estimé à 980 euros mensuels !*
- *leurs conditions d'emploi (répartition de leur emploi du temps sur l'ensemble des jours ouvrables des établissements) ne leur permettent même pas de cumuler un second emploi leur assurant un minimum de revenus pour vivre dignement.*
- *le devoir de formation pourtant prévu par la réglementation, n'est toujours pas assuré de manière satisfaisante dans notre académie, ce qui donne encore lieu aujourd'hui à des recours juridiques, perdus par l'Administration.*
- *bon nombre de contrats aidés sont dans l'Éducation sur des missions d'aide à la scolarisation d'élèves en situation de handicap. Leurs conditions déplorables d'emploi entraînent un « turn over » très important. Les recommandations que vous faites aux DASEN, et qui se traduisent par de nouvelles dégradations de condition de travail des EVS/AVS/AESH ne peuvent que fragiliser un peu plus encore le dispositif d'accueil des élèves en situation de handicap, alors même que le nombre d'enfants accueillis dans les établissements est chaque jour plus important.*
- *Enfin, l'article L.5134.26 alinéa 2 du code du travail ne rend d'aucune manière obligatoire la modulation que vous proposez. Par ailleurs, l'article L3141-29 du code du travail va à l'encontre de l'annualisation et contredit celui sur lequel vous étayez votre argumentaire (L.5134.26).*

Un minimum de respect pour des personnels en situation extrêmement précaire et l'intérêt des élèves en situation de handicap, nous amènent à vous demander, Monsieur le Recteur, de surseoir à vos recommandations faites aux EPLE via les DASEN.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à notre attachement à un Service Public d'Éducation de qualité.

Carte scolaire

Les opérations de carte scolaire devraient se dérouler en janvier-février. Dotation nulle il y a 2 ans, retrait de 8 postes l'an passé... Avec une baisse des effectifs sur l'ensemble du département, une réforme territoriale incitant aux regroupements de communes et une désertification des services publics en milieu rural, nous avons toutes les raisons de craindre une saignée pour les écoles du département cette année.

Ruralité, isolement, paupérisation... Les enfants de notre territoire doivent-ils subir les choix budgétaires ? Enseigner, éduquer ! C'est offrir à chacun la possibilité d'apprendre au plus près de son domicile !

Nombres de secteurs ont déjà été décimés les années précédentes avec des fermetures de classes et d'écoles ! Nous sommes « à l'os » ! Stoppons la casse !

Parents, enseignants, élus, l'unité, le rassemblement et les luttes vont être nécessaires pour défendre nos écoles. Défendre les conditions de travail de nos élèves pour une meilleure qualité d'enseignement, c'est faire le choix d'une société plus juste et plus humaine en formant des citoyens éclairés et responsables.

A l'occasion de la carte scolaire, le SNUipp-FSU24 initiera et accompagnera les luttes pour la défense du service public d'éducation sur l'ensemble de notre territoire.

Mesures de carte scolaire (compilées au 3 septembre 2015)

RETRAITS D'EMPLOI À L'EXAMEN

34,25

POSTES PROVISOIRES	3			fermetures		
École	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
LE PIZOU	ÉLÉ	511	SAOD		X	
LE PIZOU	MAT				X	
MOULIN NEUF	PRI				X	
CAMPAGNE	PRI		BE		X	
NEUVIC	ÉLÉ		SAOD	X		X

ECOLEES ELEMENTAIRES	1			fermeture		
	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
MUSSIDAN	ÉLÉ		SOAD			
ECOLEES PRIMAIRES	5			fermetures		
	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
LA CHAPELLE GONAGUET	PRI		PN			
LEMBRAS	PRI		BE			
LE FLEIX	PRI		BO			
SIGOULES	PRI		BO			
CHATEAU L'EVEQUE	PRI		PN			
ECOLEES MATERNELLES	1			fermeture		
	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
CHANCELADE	MAT		PN			

RPI	11			fermetures		
RPI 3 CLASSES	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
LEGUILLAC DE CERCLES	MAT	304	NND		X	
VIEUX MAREUIL	ÉLÉ				X	
JOURNIAC	ÉLÉ	420	BE		X	
MAUZENS ET MIREMONT	MAT				X	

RPI 4 CLASSES	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
LA CHAPELLE FAUCHER	MAT	103	NND		X	
ST FRONT D'ALEMPS	PRI				X	
ST PIERRE DE COLE	ELE				X	
CHAMPAGNE ET FONTAINE	PRI	314	NND		X	
CHERVAL	MAT				X	
GOUT ROSSIGNOL	ELE				X	
PLAZAC	ÉLÉ	717	SED		X	
ST LEON SUR VEZERE	PRI				X	
RPI 5 CLASSES	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
FOSSEMAGNE	PRI	206	PS		X	
LIMEYRAT	ÉLÉ				X	
ST ANTOINE D'AUBEROCHE	MAT	611	NND	X	X	
ABJAT SUR BANDIAT	ÉLÉ				X	
CHAMPS ROMAIN	MAT				X	
ST SAUD LACOUSSIERE	PRI	703	SED			
BEYNAC ET CAZENAC	ÉLÉ					
VEZAC	MAT					
RPI 6 CLASSES	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
CAPDROT	PRI	421	BE		X	
MONPAZIER	PRI				X	
GAGEAC ET ROUILLAC	ÉLÉ	506	BO			
MONESTIER	MAT					
RAZAC DE SAUSSIGNAC	MAT					
SAUSSIGNAC	ÉLÉ					
RPI 7 CLASSES	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
BEAUMONT	ÉLÉ	424	BE		X	
BEAUMONT	MAT				X	
STE SABINE BORN	PRI				X	

RETRAITS D'EMPLOI À L'EXAMEN (suite)

VILLES	9		fermetures			
	TYPE	RPI	Circo	Rep	Zrr	CLIS
BERGERAC Gambetta	MAT		BE/BO			
LE BUISSON (école de Cadouin)	PRI		SED			
NONTRON A France	ELE		NND		X	
MONTPON MENESTEROL	PRI		SAOD			
PERIGUEUX Vésone (fermée) 2 postes	MAT		PS			
PORT STE FOY	ELE		BO	X		
SARLAT F.Buisson	ELE		SED			1
TRELISSAC M. Fournier	ELE		PS			

POSTES HORS CLASSE	4,25		fermetures			
BIONE MECS Direction						
RRE Le Bugue, Biras, Belvès (0,75)						
RRS Beaumont, Lalinde, Thiviers						
Mission enfants du voyage (0,5)						
MARSAC support enfants du voyage						

SITUATIONS D'OUVERTURES à l'examen 25,5

OUVERTURES	6		ouvertures			
École	TYPE	RPI	Circo	RRS	Zrr	CLIS
PERIGUEUX La Cité	MAT		PS			
PERIGUEUX Maurice Albe	ELE		PS			
BERGERAC Edmond Rostand	MAT		BO			
BERGERAC Edmond Rostand	ELE		BO			1
BERGERAC Jean Moulin	ELE		BE			1
BERGERAC Les Vaures	ELE		BE			

RASED	1		ouvertures			
LAMONZIE ST MARTIN	1 PSY					

REPLACEMENT	10		ouvertures			
POSTES DE BD	10 BD					

PMQC (1)	1		ouvertures			
POSTES DE PMQC Piégut	1					

OUVERTURES A TITRE PROVISoire	3		ouvertures			
École	TYPE	RPI	Circo	RRS	Zrr	CLIS
FAUX	PRI		BE			
ST MARTIAL DE VALETTE	PRI		NND			
BOULAZAC Yves Péron	ELE		PS			
MUSSIDAN	ELE		SAOD			
PORT STE FOY	ELE		BO			
NONTRON Gambetta	ELE		NND			
ST CYPRIEN	MAT		SED			

POSTES SPECIFIQUES	4,5		ouvertures			
HOPITAL de jour Bgc	0,5					
HOPITAL de jour Pgx	0,5					
BERGERAC U.E Autisme	1					
ANIM NUM DSDEN	0,5					
OCCITAN RIBERAC	0,5					
CPD EFIV/PMQC	1					
EXPERIM PARC Beaumont /Lalinde	0,5					

AUTRES MESURES

MOYEN PROVISOIRES RECONDUITS A TITRE DEFI (5)						
École	TYPE	RPI	Circo	RRS	Zrr	CLIS
MARSAC SUR L ISLE	ELE		PN			
BASSILLAC	MAT		PS			
MARSANEIX	PRI		PS			
TURSAC	ELE		SED			
MENSIGNAC	MAT		SOAD			

RASED redéploiement (4)						
BRANTOME ELE	G					
PERIGUEUX NORD	PSY					
ST ASTIER ELE	E					
SARLAT EST Dord Montignac	PSY					

MOYEN PROVISOIRES RECONDUITS A TITRE PROVI (8)						
École	TYPE	RPI	Circo	RRS	Zrr	CLIS
LA COQUILLE	ELE		NND			
CHAMPCEVINEL	MAT		PN			
THENON	ELE		PS			
BERGERAC Suzanne Lacorre	MAT		BE			
CHAMPNIERS ET REILHAC	ÉLÉ	614	NND	X	X	
PIEGUT PLUVIERS	PRI			X	X	
EXCIDEUIL	ÉLÉ		NND			X
THIVIERS	ÉLÉ		NND		X	
TERRASSON Jacques Prévert	ELE		SED			

Le différentiel entre les fermetures et les ouvertures est de 8,75 auquel il faut enlever les 8 postes rendus à l'académie.

Il reste donc une marge de 0,75 poste au 3 septembre 2015.

Enquête carte scolaire

Vous pouvez nous faire remonter vos effectifs de 4 façons différentes, vous choisirez celle qui vous semble la plus pratique.

- enquête papier (cf page suivante)
- sur notre site : <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2353>
 - enquête reçue par mail et site dédié
 - enquête formulaire
 - enquête PDF

Données école

- Date de renseignement :
- Circonscription :
- Ville :
- Type école :
- Caractéristiques : REP RPI ZRR (cocher les cases le cas échéant)
- **En cas de RPI, merci de remplir une fiche par école**
- Nom de l'école : Téléphone :
 - Mail de l'école :
- Nom d'un collègue référent si besoin :
 - Téléphone : Mail :
- Demande d'ouverture de classe : oui
- Nombre actuel de classes : Clis : oui non

2015-2016		
Effectifs		Nb Classes
TPS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
GS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CP	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CE1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CE2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CM1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CM2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CLIS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>

2016-2017		
Effectifs		Nb Classes
TPS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
GS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CP	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CE1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CE2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CM1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CM2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CLIS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>

- Une fermeture de classe entraînerait-elle le départ d'un(e) enseignant(e) titulaire d'un poste ?
 oui non
- En cas d'ouverture, existe-t-il un local disponible ou est-il prévu d'en construire un ?
 oui non
- Une ouverture ou une fermeture entraînerait-elle une modification de la décharge de direction ?
 oui non
- Mesure de carte scolaire récente le cas échéant ? Fermeture Création Année :
- Contact avec l'IEN sur le sujet de la carte scolaire : oui non

suite au verso →

Éléments de contexte de l'école

➤ Direction :

- Décharge : oui non si oui, volume :
- EVS Adm : oui non
- Problèmes particuliers :

➤ ASH :

- Accueillez-vous des élèves en situation de handicap ? oui non
 - Si oui, combien :
 - ⌚ en classe ordinaire :
 - ⌚ en CLIS : type :
- Dans quelles conditions (accompagnement de la scolarisation, autres aides, scolarisation partielle...)

➤ Les élèves en difficulté : (enfants en difficulté passagère ne présentant pas de handicap avéré) :

Concernés par le RASED	Nombre prises en charge demandées	Nombre prises en charge effectives
interventions du maître E	<input type="text"/>	<input type="text"/>
interventions du maître G	<input type="text"/>	<input type="text"/>
interventions d'un (e) psychologue scolaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>

➤ Autres informations : (accueil des enfants du voyage, ...)

➤ AUTRES RENSEIGNEMENTS : (historique, vie de l'école ...)

Chaque fiche de suivi est contrôlée par un représentant du SNUipp-FSU24 au CTSD et au CDEN.

Je souhaite recevoir des informations syndicales de la part du SNUipp-FSU 24 : oui non

Fiche à retourner au SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail -
26 rue Bodin - 24029 PERIGUEUX CEDEX
Mail : snu24@snuipp.fr - Fax 09 71 70 52 52 – tél 05 53 08 21 25

Stage de formation syndicale : début de carrière

Le **SNUipp-FSU24** a organisé dans ses locaux un stage de formation syndicale le jeudi 26 novembre « enseigner et s'informer en début de carrière ». Ce stage, ouvert à tous de T1 à T5 (syndiqués ou non-syndiqués), a été l'occasion de débattre, d'échanger avec nos jeunes collègues, de réfléchir tous ensemble sur le métier. Cela a été aussi l'occasion, pour les participants, d'avoir des réponses à leurs nombreuses questions lorsque l'on démarre dans le métier.

Différents points ont été abordés :

- Introduction : présentation du SNUipp-FSU
- Débat
 - Les attentes des collègues débutants
 - Échanges et réflexions sur les questions tant pédagogiques que revendicatives concernant l'entrée dans le métier (première inspection, formation continue,,,))
- Le paritarisme : qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert ?
 - Qu'est-ce qu'une CAPD, un CTPD
 - Les représentants du personnel : leur élection, leur rôle
- Interventions de partenaires pédagogiques
 - OCCE (Office Central de la Coopération à l'École)
 - AGEEM (Association Générale des Enseignants des Écoles et classes Maternelles publiques)
- Questions administratives :
 - La première inspection
 - La notation et sa prise en compte dans les barèmes
 - Mutations
 - Le mouvement départemental :
 - Comment ça marche ?
 - Les différents types de postes.
 - Aide à la saisie du mouvement.
- Temps d'échange avec les élus du personnel SNUipp
 - Questions diverses

Voici un retour de certains participants à ce stage :

« Merci pour ce temps de formation utile, concret et convivial. Les échanges avec les collègues, débutants ou plus expérimentés, ont été riches et rassurants. Les interventions de l'OCCE et de l'AGEEM étaient intéressantes. » **C.F.**

« Après-midi instructive. J'ai apprécié la disponibilité des membres du syndicat et le fait que la rencontre ait lieu en petit comité (cela facilite le dialogue). J'ai eu les réponses à mes questions. Merci pour l'accueil et à bientôt ! » **M.A**

« Un temps de partage formateur et très rassurant. Cela fait du bien de se sentir écoutée et conseillée sur ses difficultés, et d'avoir des récits d'expérience des collègues, dans les mêmes situations que soi ou non. » **L.M**

« Infos utiles et nécessaires en début de carrière . Un plus de rencontrer des partenaires de l'école (OCCE-AGEEM) dont on connaît le nom mais pas toujours les missions. »

« Stage très intéressant, personnes disponibles et accueillantes pour répondre à toutes les questions. » **J.**

« Super stage avec des échanges très intéressants et formateurs. Des discussions qui rassurent ! Interventions utiles qui nous permettent de répondre à beaucoup de nos questions. » **M.A.**

« Stage riche en informations, notamment concernant le mouvement, le barème mais aussi sur tout le travail que l'on ne voit pas et que vous faites. »

« Une journée où tout est possible : je la raconte avec mon stylo Hello Kitty emprunté. Au delà d'une action de contestation ou de soutien administratif, une recherche pédagogique et des partenariats réfléchis. Une recherche, une écoute et des réponses dans une ambiance bienveillante et bon enfant. Une réflexion globale à construire ensemble pour faire bouger les choses et un constat simple : le nombre de personnes représentées (inscrites pour porter leur avis) est encore bien peu important pour que la demande enseignante soit sérieusement considérée. Un bilan : il faut se mobiliser ! » **D.F.**

« Cette journée a permis d'échanger sur de nombreux sujets entre collègues. J'ai appris beaucoup de choses concernant les différentes instances et associations. Agréable journée. » **L.D.**

« Cette journée a permis d'échanger entre collègues sur des aspects administratifs autant que pédagogiques. Cela fait du bien ! » **M.P.**

15ème Université d'automne et formation continue



Depuis 15 ans le SNUipp organise au début des vacances d'automne un rendez-vous qui est devenu incontournable : les Universités d'Automne ! Durant trois jours, du

vendredi au dimanche, les enseignants des écoles se retrouvent avec les chercheurs pour partager réflexions professionnelles et dernières analyses sur la nécessaire transformation de l'école.

Incontournable, mais que je contournais allègrement depuis 14 ans, même si je lisais attentivement et gardais précieusement le numéro spécial de « Fenêtre sur Cours » édité chaque année à la suite ! Aussi cette 15 édition fut ma 1ère !

Les problèmes matériels et d'organisation furent vite réglés tant la section départementale est habituée à permettre à des enseignants volontaires de Dordogne d'y participer.

Nous voilà donc sept collègues, départ Bergerac 7h00 le 16 octobre direction Port Leucate ! Sept collègues au milieu d'environ 500 à Port Leucate, prêts pour trois jours de conférences et plus de 25 intervenants ! Une sorte de vertige nous prend au moment de faire ses choix et son programme de conférences : qui écouter absolument, voire rencontrer ? Quels sont mes thèmes de prédilections ? Plutôt réflexions sur les apprentissages ou plutôt réflexions sur le métier ? Et puis on est sept, on trouvera le temps d'échanger sur ce que les autres ont écouté !

Petit bilan personnel : nombre de conférences : 8 ; heure de fin de la dernière conférence du vendredi : 23h ; heure de la première du samedi : 8h30 ; temps passé sur la plage : 7min ; nombre d'essais des All Blacks contre la France : 9 ! nombre de cachets de paracétamol: 0 !

S'il n'y avait qu'un mot à retenir de ces trois jours, ce serait formation.

Chaque chercheur, chaque conférencier accentuait son discours, sa présentation, par le

fait que les enseignants des écoles avaient un grand besoin d'être formés.

Pour que leurs recherches se concrétisent réellement, qu'elles soient intégrées par les enseignants et installées dans les classes et que les élèves puissent en bénéficier, pour transformer l'école, il est indispensable d'améliorer et d'augmenter la formation professionnelle continue. S'il l'on ajoute à cela qu'en France, la formation professionnelle continue des enseignants est devenue l'une des plus pauvres des pays de l'OCDE et se situait en moyenne à 2 jours et demi par an par enseignant, (la moyenne des pays de l'OCDE se situant à 8 jours par an en 2013) la formation continue devrait être un des axes majeurs de la transformation de l'école.



Dernière plénière : Philippe Meirieu

C'est ainsi que face à l'indigence de l'Éducation Nationale dans ce domaine, le SNUipp propose avec les Universités d'automne non de combler ce manque, mais de montrer qu'une réelle réflexion, une réelle formation peuvent être proposées aux enseignants des écoles pour peu qu'on s'en donne les moyens et que l'administration intègre le fait, comme le démontrent les chercheurs et les observateurs internationaux, que la formation continue a autant d'importance, voire parfois plus, que la formation initiale. Le succès des Universités d'automne du SNUipp souligne aussi que les enseignants des écoles sont demandeurs et même volontaires pour se former et pour construire une école de la réussite, et que cette école ne se fera pas sans eux.

Hervé Mignon

Temps de service et conditions de travail

Le SE-Unsa et le SNUIPP-FSU agissent et interpellent l'IA !.

Depuis le début de l'année, nous sommes interpellés par de nombreux collègues, nous constatons que nos conditions de travail et que notre pouvoir d'achat continuent de se dégrader. C'est pourquoi, le SNUipp-FSU 24 a proposé au SE-UNSA 24 d'unifier les actions déjà engagées afin d'interpeller conjointement l'Inspectrice d'Académie en lui demandant d'agir sur trois points :

- invitations sans défraiement à diverses réunions,
- dépassement du temps de service dans le cadre des 108h,
- injonction tardive sur l'utilisation de la 2ème journée de pré-rentree.

Nous lui avons indiqué que dans le respect du cadre réglementaire, nous proposons à nos collègues de lui envoyer suivant les différentes situations des écoles des courriers. Cette initiative unitaire vise à lui faire prendre conscience de l'urgence de la situation.

- les modèles des 3 courriers sont à retrouver
→ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2354>

Il est plus que temps que ces dossiers évoluent et ce sera grâce à nos actions conjointes. N'oubliez pas de nous transmettre la copie de vos courriers.

Le courrier intersyndical envoyé à notre IA-DASEN



Périgueux le 1^{er} décembre 2015

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Avec nos collègues, nous constatons que nos conditions de travail et que notre pouvoir d'achat continuent de se dégrader. Le SNUipp-FSU24 et le SE-UNSA24 ont décidé conjointement de vous demander d'agir sur les trois points suivants :

- invitations sans défraiement à diverses réunions,
- dépassement du temps de service dans le cadre des 108h,
- injonction tardive sur l'utilisation de la 2ème journée de pré-rentree.

Dans l'attente d'une réponse de votre part avec notamment le respect du cadre réglementaire, nous proposons à nos collègues de vous envoyer suivant les différentes situations des écoles les courriers que vous trouverez en annexes.

Cette initiative unitaire vise à vous faire prendre conscience de l'urgence de la situation.

Veuillez agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de nos respectueuses salutations et l'assurance de notre attachement au service public d'Education.

Vincent Perducat
Alain Chabrilangeas
Co-secrétaires départementaux
SNUipp-FSU24

Jérôme Bousquet, secrétaire départemental
Natacha Etourneau, secrétaire adjointe
SE-UNSA 24

Permutations 2016

La circulaire précisant l'organisation des permutations pour la rentrée 2016 est parue. Le SNUipp-FSU vous accompagne à chaque étape de cette importante opération administrative.

Vous souhaitez changer de département afin de rejoindre votre conjoint ou votre conjointe qui exerce une activité dans un autre département, revenir dans votre région d'attache ou encore par simple désir de changement. Quelle qu'en soit la raison, vous devez formuler une demande de changement de département. Cette demande fait l'objet de deux opérations administratives : les permutations et mutations informatisées en novembre-décembre d'une part, et les mutations manuelles en mai-juin d'autre part. La note de service annuelle publiée dans le BOEN du jeudi 12 novembre 2015 fixe les modalités de participation aux permutations nationales. La saisie se fait par Internet (Iprof) via l'application SIAM

L'e-dossier Permutations du SNUipp-FSU

Dans chaque département, le SNUipp propose un dossier en ligne pour vous accompagner pas à pas dans votre demande de changement de département. (statistiques, fiche de suivi, et bien plus....)

<http://e-permutations.snuipp.fr/24/accueil>

Calendrier prévisionnel des permutations informatisées

- Jeudi 12 novembre 2015
 - Publication de la note de service au BOEN
- Lundi 16 novembre 2015
 - Ouverture de la plateforme "Info mobilité"
- Jeudi 19 novembre 2015 à 12h00
 - Ouverture des inscriptions dans l'application Siam dans les départements
- Mardi 8 décembre 2015 à 12h00
 - Clôture des inscriptions dans l'application Siam et fermeture de la plateforme Info mobilité
- A partir du mercredi 9 décembre 2015
 - Dans les services départementaux
 - Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte I-Prof

- Vendredi 18 décembre 2015 au plus tard
 - Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale
- Lundi 1er février 2016 au plus tard
 - Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures.
 - Vérification des vœux et barèmes.
 - Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap
 - Date limite de réception des demandes de modification ou d'annulation ainsi que des demandes tardives
- Entre le mardi 2 février 2016 et le vendredi 5 février 2016
 - Ouverture de l'application SIAM aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par l'IA-DASEN
- Jeudi 11 février 2016
 - Transfert des fichiers départementaux au service informatique de l'administration centrale
- A partir du vendredi 12 février 2016 Au Ministère de l'éducation nationale
 - Contrôle des données par les services centraux
 - Traitement des demandes de mutations
- Lundi 7 mars 2016
 - Diffusion individuelle des résultats
 - Envoi par SMS du résultat de la demande de mutation aux candidats ayant communiqué leur numéro de téléphone portable.
 - Affichage des résultats sur SIAM1 et dans les boîtes à lettres I-Prof.
- Dispositif d'accueil et de conseil :
 - Un numéro de téléphone unique : 0800 970 018 (numéro vert depuis la métropole)
 - Service ouvert à compter du 16 novembre 2015

L'article sur le site du SNUipp national répond aux questions suivantes.

<http://www.snuipp.fr/Permutations-2016-c-est-parti>

- Qui peut participer aux permutations ?
- Cas particuliers
- Principes des possibilités de permutations
- Éléments du barème
- La phase manuelle
- Questions diverses et cas particuliers

Nous y étions :

Agenda

Nous y étions

Mardi 13 octobre

- Ris : Thiviers / Bergerac / St Aulaye
- 1^{er} réunion SFR (préparatoire au congrès FSU)

Mardi 3 novembre

- CTSD « bilan de la rentrée »

Jedi 5 novembre

- CDEN « bilan de rentrée »

Vendredi 6 novembre

- Conseil syndical

Lundi 9 novembre

- CDAS
- Intersyndicale Retraités

Mardi 10 novembre

- RIS : Port Ste Foy / Terrasson / Le Bugue

Mardi 17 et 18 novembre

- Conseil national

Vendredi 20 novembre

- CDFD FSU

Lundi 23 novembre

- CAPD

Mardi 24 novembre

- Délégation Retraités Préfecture



SNUipp - FSU
Dordogne

Vendredi 4 décembre

- Conseil syndical

Lundi 7 décembre

- Conseil national technique (carte scolaire)

Mardi 8 décembre

- CHSCT

Mercredi 9 décembre

- Commission congrès

Nous y serons :

Samedi 19 décembre

- En vacances^{^^}

Janvier

- Audience DASEN (ASH)

13 et 14 janvier

- Conseil national

19 et 20 janvier

- Congrès départemental FSU

Programmation des RIS

Les dates de ces réunions d'informations syndicales peuvent varier en fonction de contraintes de dernière minute. Chaque collègue a droit à 9 heures d'information syndicale par année scolaire. Cela correspond chez nous à 3 RIS dans l'année. Déduction possible des heures de présence aux RIS des 18h d'animations pédagogiques (que la RIS et l'animation aient lieu en même temps OU non) et/ou des 6h de la journée de solidarité. Les enseignants intéressés par une RIS doivent informer leur IEN au moins une semaine avant la réunion syndicale. (les modèles de lettres pour participer à une RIS sont sur notre site à l'adresse suivante
-><http://24.snuipp.fr/spip.php?article1404>)

2^{ème} période :

Fin janvier (date à préciser)

- RIS ASH départementale
- A la Bourse du Travail

A retenir

Voici une liste non exhaustive des opérations administratives traitées par la DSDEN en CAPD ou CTD. Les dates sont données à titre indicatif ; elles peuvent varier d'une année à l'autre.

Liste d'aptitude direction

- Dépôt du dossier début novembre
- Résultats Capd (janv)

CAFIPMF

- Dépôt du sujet de mémoire (oct)
- Dépôt dossier d'inscription (nov)

Retraite

- Dépôt du dossier fin septembre

Supplément familial de traitement

- Retour du dossier mi-octobre

Promotions

- CAPD (23 novembre 2015)

CAPASH

- Dépôt du dossier (déc)
- Résultat Capd de mars

Permutations informatisées

- Ouverture du serveur (nov-déc)
- Résultats début mars

Congés formation professionnelle

- Dépôt du dossier (mars)
- Résultats Capd (mars)

Temps partiel

- Dépôt du dossier (fin mars)
- Résultats Capd (mai-juin)

Ineat-Exeat

- Dépôt du dossier (fin mai)
- Résultat Capd (mai-juin)

Mouvement

- 1^{ère} phase (avr-mai)
- 2^{ème} phase (mai-juin)
- 3^{ème} phase (juin-juillet)

Carte scolaire

- Début janvier (GT)
- Fin mars (CTD-CDEN)

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-Périgueux Cedex »

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX Cédex

Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 09 71 70 52 52 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

répondeur téléphonique, fax et courrier électronique hors permanences

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26 rue Bodin 24029 Périgueux Cedex ♦ Directeur de publication : Alain Delmon
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 - Périgueux ♦ Trimestriel - le n° : 0.76 € ♦ CPPAP 0720S07419 ♦ ISSN 1241 9214